



Démontage du démarreur (moteur Billancourt)



Modèles concernés : Renault 4 montées avec un moteur Billancourt (747, 782 et 845 cm3)

=> R1120 - R1122 - R1123 - R1124 - R1126 - R2102 - R2104 - R2105 - R2106 - R2108 - R2109 - R2391 - R2392

Il existe plusieurs méthodes pour différencier les moteurs Cléon (956 et 1108cm3) des moteurs Billancourt (747, 782 et 845 cm3) sur une 4L et à mon sens le plus simple est de se fier à la position du radiateur de liquide de refroidissement :

- si le radiateur est positionné "contre" le moteur => **moteur Billancourt**
- si le radiateur est positionné à l'avant au niveau du nez de boîte => **moteur Cléon**



Moteur Billancourt



Moteur Cléon



Remarque : pour diagnostiquer une panne liée au démarreur cf. le [tutoriel dédié](#)

Dépose du démarreur

Attention : Débrancher la batterie avant de commencer à travailler sur le moteur !



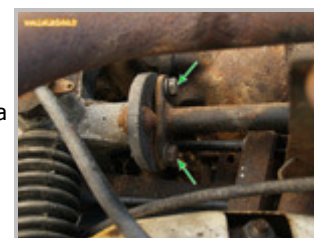
A partir des modèles 1965 seulement : dévisser les 2 colliers du tube d'échappement (penser à mettre un coup de dégrissant type WD40 pour aider le dévissage).



A partir des modèles 1965 seulement : faire tourner le tube d'échappement d'un quart de tour.

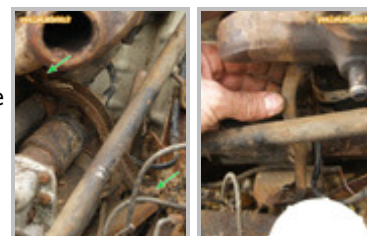


A partir des modèles 1965 seulement : désolidariser la colonne de direction en retirant les 2 vis à la base de la colonne.



Retirer la vis supérieure de la pâte de renfort du support moteur et dévisser de quelques tours la vis inférieure puis faire pivoter la pâte.

Pour les modèles avant 1965 : déposer complètement cette pâte (après avoir calé correctement le moteur)



Débrancher le démarreur. Le câble principal est branché sur celui-ci avec une cosse à œillet maintenu par un écrou en cuivre et le fil de contact est branché soit par une cosse à œillet et un écrou, soit par une cosse plate.

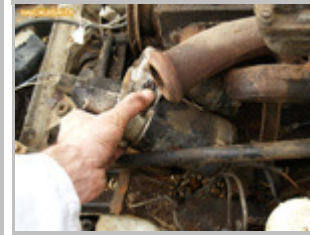
Pour les modèles de 1962 : le fil d'alimentation était remplacé par une tirette et il faut aussi débrancher la biellette de l'accélérateur.



Retirer les 2 vis du démarreur puis sortir ce dernier

- par l'arrière **pour les modèles avant 1965**

- par l'avant (cf. photo) **pour les modèles après 1965.**



Repose

Pas de difficultés particulières, procéder simplement dans le sens inverse de la dépose.